MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 635

SOMMAIRE

A.L.P. International S.A., Luxembourg 30438	Duisburg Realty Investments II S.A.H., Luxem-	
Aida Holding AG, Luxembourg 30452	bourg	30461
Am Bann 3 Société Immobilière S.A., Luxem-	Duisburg Realty Investments II S.A.H., Luxem-	
bourg 30450	bourg	30462
Am Bann 4 Société Immobilière S.A., Luxem-	DyMa, Dyckerhoff Matériaux Achat S.A., Luxem-	
bourg 30450	burg	30471
Am Bann 5 Société Immobilière S.A., Luxem-	Echez Conseil S.A., Luxembourg	30450
bourg 30451	Empe A.G., Luxembourg	30447
Annimupa Holding S.A., Larochette 30460	Espace Européen S.A.H., Luxembourg	30449
Anthylis S.A., Luxembourg	Espace Hôtelier Holding S.A., Luxembourg	30456
Ary Holding S.A., Luxembourg 30460	Estrella S.A., Luxembourg	30478
ATML Finauxa S.A., Foetz 30441	European Research Venture S.A.H., Luxembourg	30448
ATML Finauxa S.A., Foetz 30441	EuroSkandic S.A., Luxembourg	30454
Auro Field Holding S.A., Luxembourg 30455	Filimi Investment Holding S.A., Larochette	30457
Auto-Ecole Dan S.A., Mamer	Film Cuisine, S.à r.l., Luxembourg	30466
Bayvee Holding S.A., Larochette	Film Cuisine, S.à r.l., Luxembourg	30466
BB Bonds, Sicav, Luxembourg 30440	Fiscopar S.A	30468
Black & Decker Limited, S.à r.l., Luxembourg 30462	Fluor S.A.H., Luxembourg	30443
Bridel Immo S.A., Luxembourg 30466	Focal Point S.A., Luxembourg	30448
Bridel Immo S.A., Luxembourg 30466	Frioul Holding S.A., Luxembourg	30459
Bridel Immo S.A., Luxembourg	Générale Sols Luxembourg S.A., Luxembourg	30453
Brutonhurst S.A., Luxembourg 30465	Genielux S.A	30456
Bureau Line, S.à r.l., Luxembourg 30473	Grands Magasins Monopol S.A., Luxembourg	30472
Business Invest Gestion S.A., Esch-sur-Alzette 30479	Great Mountain S.A., Luxembourg	30477
Business Invest Gestion S.A., Esch-sur-Alzette 30479	Guardplastic S.A., Luxembourg	30472
Cairnbulg Properties (N°1) S.A., Luxembourg 30454	Hellenic Securitisation S.A., Luxembourg	30437
Cairnbulg Properties (N°3) S.A., Luxembourg 30455	Hercules Investments, S.à r.l., Luxembourg	30467
Cairnbulg Properties (N°2) S.A., Luxembourg 30454	Het Zonnestelsel Sicav, Luxembourg	30465
CMT, Consulting, Management and Trade S.A.,	HK Fashion Partners, S.à r.l., Frisange	30434
Luxembourg 30475	HSH Nordbank AG Luxembourg Branch, Luxem-	
Cobra AT S.A., Luxembourg 30441	burg	30457
Connecta Holding S.A., Luxembourg 30454	Immeurope S.A., Luxembourg	30447
Corfi S.A., Luxembourg	Immobilière Boever, S.à r.l., Luxembourg	30476
Country Paradise Design and Consultancy S.A.,	Immobilière Comète, S.à r.l., Luxembourg	30478
Luxembourg 30451	Immobilière Comète, S.à r.l., Luxembourg	30478
DH Palos Immobilien- und Projectentwicklungs,	Indy Holding S.A., Luxembourg	30464
S.à r.l., Luxembourg 30473	Ingor Holding S.A., Larochette	30462
DH Palos Immobilien- und Projectentwicklungs,	Inter-Guard S.A., Luxembourg	30452
S.à r.l., Luxembourg 30475	Kalieme S.A., Larochette	30458
Dimini S.A., Larochette	La Chouette (Immobilière) S.A., Luxembourg	30463

La Luxembourgeoise Ré, Société Anonyme de		Safeinvest Conseil S.A., Luxembourg	30458
Réassurance, Luxembourg	30448	Safrec Holding S.A., Larochette	30457
La Luxembourgeoise S.A., Luxembourg	30447	Samoa Holding S.A., Luxembourg	30456
La Luxembourgeoise S.A., Luxembourg	30447	Secalt S.A., Luxembourg	30464
Lapperre S.A., Esch-sur-Alzette	30476	Sefirey Holding S.A., Luxembourg	30455
Lapperre S.A., Esch-sur-Alzette	30476	Selec S.A., Luxembourg	30468
Luxenergie S.A., Luxembourg	30458	Simon Investment S.A., Larochette	30461
LVS Ulysse Invest S.A., Larochette	30460	Skipper Investments S.A., Luxembourg	30464
Meccarillos International S.A., Dudelange	30463	Socodi S.A., Luxembourg	30435
Meuble Elite, S.à r.l., Luxembourg	30446	Software Development Services S.A., Steinfort	30452
Min Invest S.A.H., Luxembourg	30463	Sommelier-Conseil, S.à r.l., Larochette	30479
Natrix S.A.H., Luxembourg	30453	SSCC Lux I, S.à r.l., Luxembourg	30434
Nexia Software Luxembourg S.A., Luxembourg	30450	SSCC Lux VII, S.à r.l., Luxembourg	30476
Nexia Software Luxembourg S.A., Luxembourg	30453	Stubinen, S.à r.l., Luxembourg	30469
Nimo Holding S.A., Larochette	30456	Stubinen, S.à r.l., Luxembourg	30471
(La) Norma ubic S.A., Larochette	30457	Szenco S.A., Luxembourg	30449
P and B S.A.H., Luxembourg	30455	Tous Rayonnages, Windhof, S.à r.l. & Cie,	
PanEuroLife S.A., Luxembourg	30451	Windhof/Koerich	30443
PCT Holding S.A., Larochette	30459	Trandy Participations & Financements S.A., Luxem-	
Pfizer Luxembourg S.A., Strassen	30442	bourg	30462
Pfizer Luxembourg S.A., Strassen	30442	Venture Group S.A., Luxembourg	30459
Profex S.A., Luxembourg	30453	Verger International S.A., Luxembourg	30477
Ravenal Trust S.A., Luxembourg	30477	Vontobel Fund Sicav, Munsbach	30435
Rochelux S.A.H., Luxembourg	30449	West Holding S.A	30480
Roure S.A., Luxembourg	30465	West Holding S.A	30480
Sacofin S.A., Luxembourg	30442	West Holding S.A	30480

HK FASHION PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5752 Frisange, 33, rue de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 59.502.

Extrait des résolutions de l'Assemblée générale extraordinaire du 9 mai 2003

Les associés de la société HK FASHION PARTNERS, S.à r.l., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social le 9 mai 2003, ont décidé, à l'unanimité, de transférer, avec effet immédiat, le siège de ladite société:

de L-5752 Frisange, 23A, rue de Luxembourg

à L-5752 Frisange, 33, rue de Luxembourg

Frisange, le 9 mai 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02927. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(027274.3/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SSCC LUX I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: 14.751.000,- EUR.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 83.053.

En date du 18 avril 2003, ont démissionné de leur mandat de gérant de la société SSCC LUX I, S.à r.l., avec effet immédiat:

- Monsieur Edwind Goffard, né le 30 octobre 1963 à Ukkel (Belgique), demeurant au 30, rue de la Boëtie, F-75008 Paris,
- Monsieur Emmanuel Cool, né le 12 août 1949 à Hamme (Belgique), demeurant au 19, rue de Douvrain, B-7011 Ghlin.

En date du 15 mai 2003, Monsieur Enrique Arias Moreno, demeurant P.I. La Torrecilla, Avda. La Toreccilla, s/n, SP-14013 Cordoba a démissionné de son mandat de gérant de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06462. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027345.3/581/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

VONTOBEL FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1A, Parc d'Activité Syrdall. R. C. Luxembourg B 38.170.

Le bilan au 31 octobre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04606, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2003.

Signature.

(025695.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

SOCODI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse. R. C. Luxembourg B 93.616.

STATUTS

L'an deux mille trois, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Christian Bühlmann, administrateur de sociétés, demeurant à L-6114 Junglinster, 18, route d'Echternach.
- 2.- La société SOCODI INVESTMENTS LLC, ayant son siège social à Cheyenne, Wyoming WY 82001, 1605 Pebrican Avenue (U.S.A.), numéro d'immatriculation 2003-00449394 auprès du «Secretary of State of Wyoming», ici dûment représentée par Monsieur Christian Bühlmann, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

- Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de SOCODI S.A.
 - Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée.
 - Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat ou de toute autre manière, aussi bien que le transfert par vente, échange ou autrement de titres de toutes sortes, l'emprunt, l'avance de fonds sur prêts ainsi que la gestion et le développement de ses participations. La société pourra participer à la création et au développement de toute société ou entreprise et pourra leur accorder toute assistance.

D'une manière générale, elle pourra prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et exécuter toutes opérations qu'elle jugera utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet, sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à cinquante mille euros (50.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions, chacune d'une valeur nominale de cinquante euros (50,- EUR).

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé de la société est fixé à un million d'euros (1.000.000,- EUR) représenté par vingt mille (20.000) actions, chacune d'une valeur nominale de cinquante euros (50,- EUR).

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans, à partir de la publication de l'acte de constitution au Mémorial, Recueil Spécial, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est autorisé à limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels.

Le conseil peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation de capital souscrit, il fera adapter les statuts à la modification intervenue en même temps.

Les actions de la société peuvent être créées, aux choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Il sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toute décision du conseil d'administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote par voie circulaire.

Ils peuvent émettre leur vote par lettre, télécopieur, télégramme ou télex, les trois derniers étant à confirmer par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont signés par tous les membres présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances et pour toutes opérations par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou par la signature conjointe de deux administrateurs.

- Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne déléguée par le conseil.
- **Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.
 - Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.
- **Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième vendredi du mois de juin à 15.30 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.
- Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.
- Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2003.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2004.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:	
1 Monsieur Christian Bühlmann, préqualifié, une action	1
2 La société SOCODI INVESTMENTS LLC, prédésignée, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	999
Total: mille actions	1 000

Toutes ces actions ont été libérées intégralement en numéraire, de sorte que la somme de cinquante mille euros (50.000.- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration - Evaluation - Frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article vingt-six de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à la somme de mille six cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:
- a) Maître Christophe Antinori, avocat, né à Woippy (France), le 8 septembre 1971, demeurant à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
- b) Monsieur Xavier Fabry, juriste, né à Metz (France), le 2 août 1977, demeurant à F-57140 Norroy-le-Veneur, 5, rue de Fèves (France).
- c) La société SOCODI INVESTMENTS LLC, ayant son siège social à Cheyenne, Wyoming WY 82001, 1605 Pebrican Avenue (U.S.A.), numéro d'immatriculation 2003-00449394 auprès du «Secretary of State of Wyoming».
 - 3.- A été appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

Monsieur Richard Gauthrot, réviseur d'entreprises, né à Nancy (France), le 14 novembre 1960, ayant son domicile professionnel à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

- 4.- Le siège de la société est établi à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
- 5.- La durée du mandat des administrateurs et du commissaire été a fixée à six ans.
- 6.- Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateurdélégué.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Bühlmann, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 mai 2003, vol. 522, fol. 43, case 4. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 mai 2003.

J. Seckler.

(026731.3/231/148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2003.

HELLENIC SECURITISATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix. R. C. Luxembourg B 79.139.

Par décision de l'assemblée générale ajournée des actionnaires en date du 12 mai 2003:

Les comptes annuels aux 26 janvier 2001 et 26 janvier 2002 sont approuvés à l'unanimité.

Les mandats des administrateurs, du commissaire aux comptes et du réviseur indépendant sont renouvelés jusqu'à l'assemblée annuelle des actionnaires de l'année 2008. Il s'agit de:

Administrateurs:

- Alexis Kamarowsky, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg;
- Federigo Cannizzaro, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg;
- Jean-Marc Debaty, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

INTERCONSULT S.A., avec siège social au 7, val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg.

Réviseur indépendant:

KPMG AUDIT, avec siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03371. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027034.3/536/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

A.L.P. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 93.664.

STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt-trois avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société TAMARINO LIMITED, ayant son siège social à suite 345, 3rd Floor Barkly Wharf Le Caudan Waterfront Port Louis, Mauritius, immatriculée au Registre des sociétés de la République de l'Ile-Maurice sous n° 21963/4938,

ici représentée par Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Port Louis, le 14 février 2003,

2) La société ST AYMAR S.A., ayant son siège social à Ave. Samuel Lewis y Calle 56, Edifico Tila, Oficina 3, Panama, République de Panama, immatriculée au Registre public de Panama sous n° 378 637,

ici représentée par Monsieur Marc Koeune, préqualifié,

en vertu d'une procuration donnée à Panama, le 17 avril 2003.

Les dites procurations paraphées ne varietur par les parties comparaissant et par le notaire soussigné seront annexées au présent acte pour être déposées auprès des autorités d'enregistrement.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de A.L.P. INTERNATIONAL S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) divisé en trente-deux (32) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à deux cent mille euros (EUR 200.000,-).

En conséquence, il est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital, et spécialement:

- d'émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 23 avril 2003 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite et pour laquelle il n'existerait pas, à cette date, d'engagement de la part du conseil d'administration en vue de la souscription;
 - à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles;
 - de déterminer les conditions de souscription et de libération;
 - de faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires;
- d'arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution;
- de faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital; et enfin
- de mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation cidessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

L'achat de parts et actions dans des sociétés tierces est de la compétence exclusive de l'Assemblée Générale des

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membre est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

- **Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.
- Art. 8. L'année sociale commence le premier octobre de chaque année et finit le trente septembre de l'année suivante.
- Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 21 janvier à 9.00 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

- **Art. 12.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.
- Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 30 septembre 2003.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2004.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) La societe l'AMARINO LIMITED, prequalifiee, trente et une actions	31
2) La société ST AYMAR S.A., préqualifiée, une action	1
Total: trente-deux actions	32

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents Euros.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
- a) Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, né le 2 décembre 1943 à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché du Luxembourg), domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,
- b) Monsieur Marc Koeune, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg (Grand Duché du Luxembourg), domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,
- c) Madame Andrea Dany, employée privée, née le 14 août 1973 à Trier (Allemagne), domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L- 1449 Luxembourg,
- d) Madame Nicole Thommes, employée privée, née le 28 octobre 1961 à Arlon (Belgique), domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,
 - 3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 4, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n° B 79.327.

- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.
 - 5) Le siège de la société est fixé au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.
 - 5) Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Koeune, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2003, vol. 17CS, fol. 52, case 6. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2003.

J. Elvinger.

(027671.3/211/162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

BB BONDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 45.617.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg, le 29 avril 2003

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- 1. de reporter le résultat de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2002.
- 2. de ratifier la cooptation de Monsieur Georges Muller en tant qu'administrateur, en remplacement de Monsieur Bruno Claeyssens, administrateur démissionnaire.
- 3. de réélire Messieurs Yves Kempf, Jean-Louis Berthet, Georges Muller, Vincent Planche et Jean-Michel Gelhay en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.
- 4. de réélire la firme KPMG AUDIT en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

Luxembourg, le 6 mai 2003.

Pour BB BONDS

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

Jean-Michel Gelhay / Martine Vermeersch

Director / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02717. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027031.3/034/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

ATML FINAUXA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir. R. C. Luxembourg B 75.970.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 20 septembre 2001

Les comptes clôturés au 30 avril 2001 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 30 avril 2001.

Pour extrait sincère et conforme

ATML FINAUXA S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00037. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026938.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

ATML FINAUXA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir. R. C. Luxembourg B 75.970.

Extrait des résolutions adoptées en date du 20 mai 2003, lors de l'Assemblée Générale de la société

- La démission de Monsieur Bruno Maurin, administrateur et administrateur-délégué a été acceptée. Monsieur Geoffrey Rivet, ingénieur, né le 6 octobre 1976 à Boulogne, demeurant 1, Allée des Ormes, F-57155 Marly a été nommé administrateur et administrateur-délégué à la gestion journalière en son remplacement.
- La démission de Madame Marie-Joseph Laroche, administrateur a été acceptée. Monsieur Christian Rivet, dirigeant de société, né le 8 août 1944 à Douarnenez, demeurant 1a, allée des Pins à F-57157 Marly a été nommé administrateur en son remplacement.
 - Décharge a été accordée aux administrateurs sortants pour l'exécution de leur mandat.
- Les nouveaux administrateurs termineront les mandats de leurs prédécesseurs, mandats qui prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2005.

Pour réquisition et publication

ATML FINAUXA S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00034. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026940.3/717/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

COBRA AT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix. R. C. Luxembourg B 41.135.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 novembre 2002 de la société tenue au siège social

Résolutions

Sont renommés Administrateurs pour une durée de 6 ans:

- M. Alexis Kamarowsky, Directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- M. Serafino Memmola, Industriel, demeurant à Casciago (I);
- M. Fabio Memmola, Administrateur de sociétés, demeurant à Casciago (I);
- M. Carmine Carella, Administrateur de sociétés, demeurant à Bressanone (I).

Est renommée Commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT) avec siège social à Luxembourg.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2008.

Pour extrait conforme

COBRA AT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2003, réf. LSO-AC02049. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027032.3/536/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

PFIZER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 84.125.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Signature.

(026986.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

PFIZER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 84.125.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires du 15 mai 2003 a décidé:

- 1. D'approuver les rapports de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes au 30 novembre 2002.
 - 2. D'approuver les comptes annuels de la Société au 30 novembre 2002.

Le bénéfice de l'exercice clos au 30 novembre 2002 est de USD 223.901.414,-.

L'assemblée a décidé de reporter cette somme à l'exercice social suivant.

- 3. L'assemblée a décidé de ratifier la décision du conseil d'administration prise en date du 22 novembre 2002 visant le transfert de USD 659.918.290,- de la prime d'émission à la réserve légale. Cette somme correspond à 10% du capital souscrit de la Société.
- 4. L'assemblée a donné décharge aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats au 30 novembre 2002, et plus particulièrement à:
 - Susan Webb: from December 1, 2001 until November 30, 2002;
 - David Reid: from December 1, 2001 until November 30, 2002;
 - Philip Kerstein: from December 1, 2001 until November 30, 2002;
 - Brian Byala: from December 1, 2001 until November 30, 2002;
 - KPMG AUDIT LUXEMBOURG: from December 1, 2001 until November 30, 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PFIZER LUXEMBOURG S.A.

BONN & SCHMITT & STEICHEN

Mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06472. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026985.2//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

SACOFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 72.183.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mars 2003 tenue au siège social de la société

Résolutions

Sont renommés Administrateurs pour une durée de 6 ans:

M. Alexis Kamarowsky, Directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg;

M. Federigo Cannizzaro, Juriste, demeurant à Luxembourg;

M. Jos Kat, Juriste, demeurant à Luxembourg;

M. Jean-Marc Debaty, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg.

Est renommée Commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans:

TRIUNE CONSULTING S.A. avec siège social à Luxembourg.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2009.

Pour extrait conforme

SACOFIN S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00918. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027033.3/536/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

FLUOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 56.349.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 12 mai 2003 à 12.00 heures à Luxembourg

Résolutions

- L'Assemblée renouvelle le mandat d'Administrateur de Messieurs Jean Quintus, Paul Mousel et de COSAFIN S.A. pour une nouvelle période de 1 an, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2004.
- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de H.R.T. REVISION, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période de 1 an, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2004.

Extrait sincère et conforme

FLUOR S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00015. — Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027043.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

TOUS RAYONNAGES, WINDHOF, S.à r.l. & CIE, Société en commandite simple, (anc. TOUS RAYONNAGES HOFFMANN ALPHONSE ET CIE, Société en commandite simple).

Siège social: L-8399 Windhof/Koerich, 13-15, rue d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 9.745.

L'an deux mille trois, le dix-huit mars.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société à responsabilité limitée WINDHOF, S.à r.l., avec siège social à L-8399 Windhof/Koerich, 13-15, rue d'Arlon.

ici dûment représentée par sa gérante, la société anonyme AN DER KLAUS S.A., (R. C. Luxembourg section B numéro 83.873), avec siège social à L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix, représentée comme dit ci-après.

2.- La société anonyme AN DER KLAUS S.A., (R. C. Luxembourg section B numéro 83.873), avec siège social à L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix,

ici dûment représentée par deux de ses administrateurs:

- Monsieur Armand Distave, conseiller économique et fiscal, demeurant à Luxembourg, et
- Monsieur Georges Gredt, comptable, demeurant à Luxembourg.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société en commandite simple TOUS RAYONNAGES HOFFMANN ALPHONSE ET CIE, société en commandite simple, avec siège social à L-8399 Windhof/Koerich, 13-15, rue d'Arlon, (R. C. Luxembourg section B numéro 9.745) a été constituée suivant acte sous seing privé en date du 27 août 1970,

que les statuts ont été modifiés suivant acte sous seing privé en 1994, publié au Mémorial C numéro 466 du 18 novembre 1994,

et que la devise d'expression du capital social de la société a été convertie du franc luxembourgeois en euros, avec effet au 1^{er} janvier 2002, par une décision collective des associés prise en date du 7 janvier 2002, publié au Mémorial C numéro 710 du 8 mai 2002.

- Que le capital social est fixé à cent deux mille euros (102.000,- EUR), représenté par cent deux (102) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.
- Que les comparantes, représentées comme dit ci-avant, sont les seules et uniques associées actuelles de ladite société et qu'elles se sont réuni en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associées constatent qu'en vertu:

- d'une cession de parts sociales sous seing privé en date du 9 décembre 2002, Monsieur Emile Mazouin, retraité, né à Goetzingen, le 25 octobre 1931, demeurant à L-8233 Mamer, 8, rue des Jardins, a cédé ses trente-quatre (34) parts sociales d'associé commanditaire d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune dans la prédite société TOUS RAYONNAGES HOFFMANN ALPHONSE ET CIE, société en commandite simple à la société anonyme AN DER KLAUS S.A., prédésignée, qui accepte par ses représentants susnommés;
- de cessions de parts sociales sous seing privé en date du 1er août 2002, respectivement du 10 décembre 2002, Madame Josée Hoffmann, indépendante, née à Luxembourg, le 7 septembre 1940, demeurant à L-8399 Windhof, 19, rue d'Arlon, a cédé:

- soixante-sept (67) parts sociales d'associée commanditée d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune dans la prédite société TOUS RAYONNAGES HOFFMANN ALPHONSE ET CIE, société en commandite simple à la société anonyme AN DER KLAUS S.A., prédésignée, qui accepte par ses représentants susnommés, et
- une (1) part sociale d'associée commanditée dans la prédésignée société à la société à responsabilité limitée WIND-HOF, S.à r.l., prédésignée, qui accepte par ses représentants susnommés.

Ces cessions de parts sociales sont approuvées conformément à l'article six (6) des statuts et les associés les considèrent comme dûment signifiées à la société, conformément à l'article 1690 du code civil.

Les cessionnaires susdits sont propriétaires des parts sociales leur cédées à partir des dates de cessions.

Deuxième résolution

Les associées décident de transformer les soixante-sept (67) parts sociales d'associée commanditée cédées à ladite société anonyme AN DER KLAUS S.A. en soixante-sept (67) parts sociales d'associée commanditaire.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article cinq (5) des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à cent deux mille euros (102.000,- EUR), représenté par cent deux (102) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1 La société anonyme AN DER KLAUS S.A., avec siège social à L-1370 Luxembourg, 16 Val Sainte Croix,	
(R. C. Luxembourg section B numéro 83.873), associée commanditaire, cent et une parts sociales	101
2 La société à responsabilité limitée WINDHOF, S.à r.l., avec siège social à L-8399 Windhof/Koerich,	
13-15, rue d'Arlon, associée commanditée, une part sociale	1
Total: cent deux parts sociales	102

Quatrième resolution

Les associées décident de changer la dénomination sociale en TOUS RAYONNAGES, WINDHOF, S.à r.l. & CIE, société en commandite simple et de modifier en conséquence la première phrase de l'article trois (3) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 3. (Première phrase). La société prend la dénomination de TOUS RAYONNAGES, WINDHOF, S.à r.l. & CIE, société en commandite simple.»

Cinquième résolution

Les associées décident de modifier l'objet social afin de donner à l'article deux (2) des statuts la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet l'achat et la vente en gros et en détail de tous produits industriels, notamment articles, mobilier et machines d'installation de magasin, de bureaux, d'ateliers et du commerce en général ainsi que toutes opérations mobilières et immobilières se rattachant, soit directement, soit indirectement à l'objet social ou pouvant en favoriser la réalisation et la location d'immeubles.»

Sixième résolution

L'assemblée décide de procéder à une refonte complète des statuts pour leur donner la teneur suivante:

Titre Ier.- Forme - Objet - Raison sociale - Siège - Durée

- Art. 1 er. Il existe une société en commandite simple qui sera régie par les lois en vigueur et par les présents statuts.
- Art. 2. La société a pour objet l'achat et la vente en gros et en détail de tous produits industriels, notamment articles, mobilier et machines d'installation de magasin, de bureaux, d'ateliers et du commerce en général ainsi que toutes opérations mobilières et immobilières se rattachant, soit directement, soit indirectement à l'objet social ou pouvant en favoriser la réalisation et la location d'immeubles.
- Art. 3. La société prend la dénomination de TOUS RAYONNAGES, WINDHOF, S.à r.l. & CIE, société en commandite simple.
 - Art. 4. Le siège social est établi à Windhof/Koerich.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée des associés.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée.

Titre II.- Capital social - Apports - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à cent deux mille euros (102.000,- EUR), représenté par cent deux (102) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

Les parts sociales se répartissent comme suit:

- Art. 7. Le capital social peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, en vertu d'une décision extraordinaire des associés, décidant comme en matière de modification des statuts.

- Art. 8. Les droits de chaque associé commandité ou commanditaire dans la société résultent des présents statuts et des lois applicables.
- Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles.
 - Art. 10. Toute cession de parts sociales doit être constatée par écrit.

La cession n'est opposable à la société qu'après avoir été notifiée à la société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du code Civil.

Les parts des associés commanditaires sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de l'associé commandité et de la majorité en nombre et en capital des associés commanditaires.

Les parts d'un associé commandité ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de tous les autres associés commandités et commanditaires.

Art. 11. Chaque part donne droit à une fraction des bénéfices et de l'actif social proportionnelle au nombre des parts existantes.

Les droits et obligations attachés aux parts sociales les suivent dans quelque main qu'elles passent. La possession d'une part entraîne de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions régulièrement prises par les associés.

Les représentants, ayants cause et héritiers d'un associé ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et valeurs de la société, ni en demander le partage ou la licitation.

Les associés commandités répondent indéfiniment et solidairement des dettes sociales.

Les associés commanditaires ne sont tenus que du montant de leur commandite.

Titre III.- Administration

Art. 12. La société est administrée exclusivement par l'associé commandité ou tout gérant nommé par les associés. Les associés commanditaires ne peuvent en aucune manière s'immiscer dans la gestion.

La rémunération de l'associé commandité est fixée par les associés.

Art. 13. L'associé commandité ou le gérant est investi de tous les pouvoirs pour représenter la société par sa seule signature.

Toutefois il ne pourra vendre, ni hypothéquer des immeubles sans avoir eu préalablement l'assentiment des associés commanditaires décidant à la majorité des deux tiers des voix.

Titre IV.- Décisions collectives

Art. 14. Les décisions collectives des associés ont notamment pour objet d'approuver les comptes sociaux, d'autoriser la gérance pour des opérations excédant ses pouvoirs, de nommer et révoquer les gérants, de modifier les statuts et de nommer le ou les liquidateurs en cas de dissolution.

Elles peuvent également transformer la société en société de toute autre forme.

Toutefois la nomination ou la révocation d'un gérant non-associé nécessite l'accord de l'associé commandité.

Art. 15. Les décisions collectives sont prises à la demande de la gérance.

Elles peuvent également être prises à la demande d'un associé commandité ou de la majorité en nombre des commanditaires, à défaut par la gérance de consulter les associés, huit jours après une mise en demeure notifiée par ces associés par lettre recommandée.

Les décisions collectives sont prises en assemblée générale.

Les décisions collectives peuvent aussi être prises par voie de consultation écrite si tous les associés y consentent.

- Art. 16. Les décisions collectives sont prises:
- 1) Lorsqu'elles modifient les statuts, et, notamment, lorsqu'elles ont pour objet la transformation de la société en société d'une autre forme ainsi que dans les cas prévus par l'article 13 des statuts, à la majorité des deux tiers des parts sociales existantes.
- 2) Lorsqu'elles ne modifient pas les statuts, à la majorité simple des parts sociales présentes ou représentées à l'assemblée.
- **Art. 17.** Les décisions collectives régulièrement prises obligent tous les associés, même absents, dissidents ou incapables.

Titre V.- Exercice social - Comptes - Affectation et répartition des bénéfices

- Art. 18. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.
- **Art. 19.** Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport du gérant sont soumis à l'approbation des associés au siège social, où ceux-ci peuvent en prendre connaissance et copie à leurs frais.

L'excédant favorable du bilan, déduction faite des frais généraux, des charges et des amortissements nécessaires, constitue le bénéfice net de la société.

Les associés décident de l'affectation du bénéfice net.

Titre VI.- Dissolution et Liquidation

Art. 20. En cas de dissolution de la société, les associés désignent un ou plusieurs liquidateurs, déterminent leurs pouvoirs et leurs émoluments et fixent le mode de liquidation.

A défaut de décision prise à cet égard par les associés, l'associé commandité est considéré, à l'égard des tiers, comme liquidateur.

Art. 21. Le produit net de la liquidation, après apurement des charges, sera réparti par parts égales entre toutes les parts sociales.

Septième résolution

L'assemblée décide de nommer à la fonction de gérant de la société:

- La société à responsabilité limitée WINDHOF, S.à r.l., avec siège social à L-8399 Windhof/Koerich, 13-15, rue d'Arlon.

Frais

Tous les frais et honoraires des présentes, évalués à la somme de mille euros, sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Windhof, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Distave, G. Gredt, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 1er avril 2003, vol. 521, fol. 98, case 9. – Reçu 96.000 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

J. Seckler.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 mai 2003. (025750.3/231/178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

MEUBLE ELITE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 92.498.

Assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement

L'an deux mille trois, le vingt-sept mai.

S'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement des associés de la société à responsabilité limitée MEUBLE ELITE, S.à r.l. ayant son siège à Luxembourg, inscrite au registre de commerce sous le numéro B 92.498.

L'assemblée est ouverte et présidée par Monsieur Jean-Eudes François Winant, Gérant, demeurant à L-Kehlen.

Il est appelé aux fonctions de secrétaire Monsieur Christophe Plique, Employé privé, demeurant à L-8077 Bertrange, 295, rue de Luxembourg.

Il est appelé aux fonctions de scrutateur Monsieur Jean Marzo, Gérant, demeurant à F-54310 Homecourt, 8, rue Antoine Sabouret.

Le bureau constate:

- 1.- que tous les associés présents ou représentés et le nombre de parts détenues par eux figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés.
- 2.- Qu'il appert de la prédite liste de présence que toutes les parts sociales sont représentées à l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement, qui peut décider valablement sans convocation préalable sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les associés ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après examen de l'ordre du jour sui-

Ordre du jour:

1. Démission du gérant et nomination du nouveau gérant.

Première résolution

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, constate la démission de:

- Jean-Eudes François Winant

de sa fonction de gérant de la prédite société à compter de ce jour et lui donne quitus pour sa gestion.

L'assemblée générale à l'unanimité des voix décide la nomination comme nouveau gérant:

- Jean Marzo, prédit,

de la prédite société à compter de ce jour.

Plus rien étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Le Président / Le secrétaire / Le scrutateur

Signature / Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00499. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Il résulte d'une lettre adressée à la société que M. Jean-Eudes François Winant démissionne avec effet au 1^{er} mai 2003 de ses fonctions de gérant.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00504. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027674.3/000/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

EMPE A.G., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 40.514.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire

qui s'est tenue le 7 mai 2003 à 11.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve

- Les mandats des Administrateurs et Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Messieurs Koen Lozie, Jean Quintus et de COSAFIN S.A., Administrateurs et de M. Pierre Schill, Commissaire aux Comptes.
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00012. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027046.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

IMMEUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 41.027.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 7 octobre 2002 à 10.00 heures au siège social

- Les mandats des Administrateurs et Commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de Madame Joëlle Lietz, Monsieur Bernard Ewen et de LUXEM-BOURG CORPORATE SERVICES INC, Administrateurs, et de Monsieur Pierre Schill, Commissaire aux comptes.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui approuvera les comptes arrêtés au 30 juin 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00011. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027047.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

LA LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 10, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 7.074.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06817, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

LA LUXEMBOURGEOISE

Signature / Signature

Un Fondé de Pouvoir / Le Directeur général

(027064.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

LA LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 10, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 7.074.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06818, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

LA LUXEMBOURGEOISE

Signature / Signature

Un Fondé de Pouvoir / Le Directeur général

(027066.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

FOCAL POINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 81.476.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 16 octobre 2002 à 11.00 heures à Luxembourg au siège social

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateur de Messieurs Koen Lozie, Jean Quintus et de COSAFIN S.A., ainsi que du Commissaire aux comptes, Monsieur Pierre Schill.
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 30 juin 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00010. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027048.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

EUROPEAN RESEARCH VENTURE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 10A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 20.580.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 26 mars 2003 à 11.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée décide de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et de CO-SAFIN S.A., ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Pierre Schill.
- Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00009. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027049.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

LA LUXEMBOURGEOISE RE, Société Anonyme de Réassurance.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 10, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 57.632.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06819, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

LA LUXEMBOURGEOISE RE

Société Anonyme de Réassurance

Signature / Signature

Un Administrateur / Un Administrateur

(027068.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

CORFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.

R. C. Luxembourg B 30.356.

Le bilan au 28 février 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05940, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(027074.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

ROCHELUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 35.011.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 8 mai 2002 à 10.00 heures à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle le mandat de Messieurs Jean Quintus et Koen Lozie pour une nouvelle période.

L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de EURAUDIT, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période.

Les mandats des Administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme

ROCHELUX S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00004. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027054.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SZENCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 49.900.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 13 février 2003 à 10.00 heures

Résolution

Les mandats des Administrateurs et Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Eric Berg, Monsieur Jean Quintus et Monsieur Koen Lozie en tant qu'Administrateur et de Monsieur Pierre Schill, Commissaire aux Comptes.

Leurs mandats viendront donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 30 novembre 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00002. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027057.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

ESPACE EUROPEEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 70.502.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

M. Albert Pennachio s'est démis de ses fonctions d'administrateur avec effet au 30 septembre 2002.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, administrateur, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Messieurs Guy Baumann, administrateur, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, et Jean Bodoni, administrateur, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est:

Mme Marie-Claire Zehren, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour ESPACE EUROPEEN S.A., société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05887. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027143.3/1017/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

ECHEZ CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 49.347.

_

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 17 janvier 2003

Par suite de la démission de Madame Paloma Gonzalez, un siège d'administrateur est devenu vacant.

A l'unanimité, les Administrateurs ont décidé de nommer:

- Monsieur José Salama, administrateur de sociétés, demeurant C. Guisando, 24 à Madrid aux fonctions d'Administrateur, par voie de cooptation.

La ratification du mandat d'Administrateur de Monsieur José Salama aura lieu lors de la prochaine Assemblée Générale Statutaire.

Extrait sincère et conforme

O. Gilart / R. Salama

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03708. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027058.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

AM BANN 3 SOCIETE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 10, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 81.604.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06820, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

AM BANN 3 SOC. IMMOB. S.A.

Signature / Signature

Un Administrateur / Un Administrateur

(027070.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

AM BANN 4 SOCIETE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 10, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 81.605.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06821, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

AM BANN 4 SOC. IMMOB. S.A.

Signature / Signature

Un Administrateur / Un Administrateur

(027071.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

NEXIA SOFTWARE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 59.150.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05896, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour NEXIA SOFTWARE LUXEMBOURG S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(027120.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

AM BANN 5 SOCIETE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 10, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 81.606.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06822, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

AM BANN 5 SOC. IMMOB. S.A.

Signature / Signature

Un Administrateur / Un Administrateur

(027073.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

COUNTRY PARADISE DESIGN AND CONSULTANCY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 40.446.

En date du 2 mai 2003, Monsieur Horst Hoskovec, demeurant 8, Schwarzenbergstrasse, A-1015 Wien a démissionné de son poste d'administrateur de la société COUNTRY PARADISE DESIGN AND CONSULTANCY S.A. avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06469. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027076.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

PanEuroLife, Société Anonyme.

Registered office: L-2540 Luxembourg, 14, rue Edward Steichen. R. C. Luxembourg B 34.402.

Administrateurs

- Mr. Joseph Gasper has resigned as director of the Company with effect on 24 April 2003.

- It results from resolutions of the annual shareholders' meeting held on 24 April 2003 that Mr. David A. Diamond, with professional address at One Nationwide Plaza, Columbus, OH 43215 U.S.A, has been appointed as director of the Company for a period ending at the annual general meeting to be held in 2005.

As a result, the current composition of the Board of Directors of PanEuroLife is as follows:

- 1) Richard D. Headley, President of the Board of Directors, with professional address at One Nationwide Plaza, Columbus, Ohio 43215-2220, U.S.A.
- 2) Adam Uszpolewicz, Director, with professional address at 36, rue Poincarré, L-2342 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- 3) Carine Feipel, Director, with professional address at 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- a) David A. Diamond, Director, with professional address at One Nationwide Plaza, Columbus, Ohio 43215-2220 U.S.A.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

- M. Joseph Gasper a donné sa démission en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 24 avril 2003.
- Il résulte des résolutions de l'assemblée générale annnuelle tenue le 24 avril 2003 que M. David A. Diamond, avec adresse professionnelle à One Nationwide Plaza, Columbus, OH 43215 U.S.A, a été nommé en tant qu'administrateur de la Société pour une période prenant fin à l'Assemblée Générale qui sera tenue en 2005.

Il en résulte que la composition actuelle du Conseil d'Administration de PanEuroLife est la suivante:

- 1) Richard D. Headley, Président du Conseil d'Administration, avec adresse professionnelle à One Nationwide Plaza, Columbus, Ohio 43215-2220, U.S.A.
- 2) Adam Uszpolewicz, Administrateur, avec adresse professionnelle au 36, rue Poincarré, L-2342 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- 3) Carine Feipel, Administrateur, avec adresse professionnelle au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- 4) David A. Diamond, Administrateur, avec adresse professionnelle à One Nationwide Plaza, Columbus, Ohio 43215-2220 U.S.A.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

PanEuroLife

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05892. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027082.3/250/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

ANTHYLIS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 50.049.

Décision du liquidateur prise en date du 26 mai 2003

Le liquidateur a décidé de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg

Pour extrait conforme

ANTHYLIS S.A. (en liquidation)

R. Thillens

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00387. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027081.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SOFTWARE DEVELOPMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8411 Steinfort, 12, rue des Carrières.

R. C. Luxembourg B 53.745.

Le bilan établi au 31 décembre 2002, et enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour S.D.S. S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(027115.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

INTER-GUARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 70.323.

Le bilan établi au 31 décembre 2002, et enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00139, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour INTER-GUARD S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(027116.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

AIDA HOLDING AG, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 65.878.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Monsieur Albert Pennacchio s'est démis de ses fonctions d'Administrateur, avec effet au 30 septembre 2002.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Messieurs Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est Mme Myriam Spiroux-Jacoby, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg. Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour AIDA HOLDING AG, société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05881. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027128.3/1017/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

NEXIA SOFTWARE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 59.150.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour NEXIA SOFTWARE LUXEMBOURG S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(027123.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

PROFEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 51.109.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05890, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour PROFEX S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(027126.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

GENERALE SOLS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1453 Luxembourg, 33, route d'Echternach.

R. C. Luxembourg B 84.624.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00550, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 4 juin 2003. Signature.

(027129.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

NATRIX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 68.187.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Monsieur Albert Pennacchio s'est démis de ses fonctions d'Administrateur, avec effet au 30 septembre 2002.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Messieurs Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est:

Mme Myriam Spiroux-Jacoby, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour NATRIX S.A., société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05876. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027132.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

CAIRNBULG PROPERTIES (N°1) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 70.819.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Messieurs John Jones, N° Courteney Lodge, UK Hove BN 3 2WF, Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour CAIRNBULG PROPERTIES (N° 1) S.A., société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05868. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027133.3/1017/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

CONNECTA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 78.552.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE03950, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2003.

Signature

Un mandataire

(027135.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

CAIRNBULG PROPERTIES (N°2) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 76.040.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Messieurs John Jones, N° Courteney Lodge, UK Hove BN 3 2WF, Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour CAIRNBULG PROPERTIES (N° 2) S.A., société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05870. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027136.3/1017/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

EuroSkandic S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 14, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 32.464.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE03950, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2003.

Signature

Un mandataire

(027141.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

CAIRNBULG PROPERTIES (N°3) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 77.196.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour CAIRNBULG PROPERTIES (N° 3) S.A., société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05873. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027137.3/1017/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SEFIREY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 11.021.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour SEFIREY HOLDING S.A., société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05860. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027142.3/1017/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

AURO FIELD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 27.315.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 avril 2003, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour AURO FIELD HOLDING S.A., société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05885. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027147.3/1017/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

P AND B S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 34.850.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Messieurs Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, et le Commissaire aux comptes est Mme Myriam Spiroux-Jacoby, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour P and B S.A., société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05882. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027152.3/1017/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SAMOA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 52.751.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 février 2003 que le mandat du commissaire aux comptes, UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE), établie et ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy, n'a pas été renouvelé.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00483. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027148.3/535/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

GENIELUX S.A., Société anonyme.

R. C. Luxembourg B 38.493.

Monsieur Luciano Grosso demeurant au 136, rue Bettembourg, L-5811 Fentange dénonce par ce présent document l'adresse de la Société GENIELUX S.A., inscrite au registre sous le numéro B 38.493, qui a quitté le bureau qu'il louait au 136, rue Bettembourg, L-5811 Fentange en date du 31 mars 2002.

A Fentange, le 3 juin 2003.

L. Grosso.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF00886. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027150.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

ESPACE HOTELIER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 86.429.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

KOFFOUR S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est:

AUDIT TRUST, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour ESPACE HOTELIER HOLDING S.A., société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05886. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027154.3/1017/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

NIMO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 63.953.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00256, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(027159.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

HSH NORDBANK AG LUXEMBOURG BRANCH, Aktiengesellschaft, (anc. LANDESBANK SCHLESWIG-HOLSTEIN GIROZENTRALE).

Gesellschaftssitz: Hamburg.

H. R. B 87.366.

Zweigniederlassung: L-2180 Luxemburg, 2, rue Jean Monnet.

H. R. Luxemburg B 27.292. —

Laut Umlaufbeschluss vom 22. Mai 2003 des Vorstandes der LANDESBANK SCHLESWIG-HOLSTEIN GIROZENTRALE, wurde der Name der Zweigniederlassung Luxemburg der LANDESBANK SCHLESWIG-HOLSTEIN GIROZENTRALE wie folgt geändert:

HSH NORDBANK AG LUXEMBOURG BRANCH.

Zur Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 3. Juni 2003.

Für die LANDESBANK SCHLESWIG-HOLSTEIN GIROZENTRALE

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00802. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027157.3/250/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

FILIMI INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 44.541.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00290, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(027160.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

LA NORMA UBIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 29.492.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(027161.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SAFREC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 61.593.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour la société

SuxesKey S.A.

Le domiciliataire

Signature

(027168.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

LUXENERGIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 23, avenue John F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 34.538.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 22 juillet 2002 que Monsieur Jean-Pierre Jungels, en prévision de son départ à la retraite en date du 30 juin 2002, a donné sa démission du poste qu'il occupait en tant qu'administrateur et membre du Comité de Direction de LUXENERGIE.

Le Conseil d'Administration ratifie la cooptation de Monsieur Paul Weis comme membre du Conseil d'Administration.

Son mandat en tant que membre du Conseil d'Administration expirera à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2006.

Monsieur Paul Weis est nommé pour une durée indéterminée membre du Comité de Direction de LUXENERGIE.

Luxembourg, le 22 juillet 2002.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, réf. LSO-AE05599. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027162.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

KALIEME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 32.196.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00220, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(027163.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

DIMINI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 32.197.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(027164.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SAFEINVEST CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 25.449.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires

tenue au siège social de la société le mardi 22 avril 2003 à 11.00 heures Sixième résolution

«L'Assemblée renouvelle le mandat du Commissaire aux Comptes pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2004.»

Pour copie conforme

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06743. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027239.3/1176/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

VENTURE GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 40.398.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, réf. LSO-AE05608, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

Signature.

(027165.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

PCT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 46.199.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00252, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(027167.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

FRIOUL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 74.924.

RECTIFICATIF

Cet avis remplace et annule l'avis enregistré auprès de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines le 15 mai 2003:

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 mai 2003

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social au:

174, route de Longwy

L-1940 Luxembourg

Deuxième résolution

L'Assemblée accepte à l'unanimité la démission de Messieurs Emile Vogt, Jacques Reckinger et René Schlim, Administrateurs, et leur accorde décharge dans l'exécution de leurs mandats.

L'Assemblée accepte à l'unanimité la démission de la FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., Commissaire aux Comptes et lui accorde décharge dans l'exécution de son mandat.

L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer aux fonctions d'administrateurs:

Dr. Eva Marchart

Membre du Conseil d'Administration de la RAIFFEISEN CENTROBANK AG

Tegetthoffstrasse1

A-1015 Vienna

Mag. Gerald Deimel

Fondé de Pouvoirs de la RAIFFEISEN CENTROBANK AG

Tegetthoffstrasse 1

A-1015 Vienna

HALSEY, S.à r.l.

174, route de Longwy

L-1940 Luxembourg

L'Assemblée avait décidé à l'unanimité de nommer à la fonction de commissaire:

HALSEY, S.à r.l.

174, route de Longwy

L-1940 Luxembourg

Cette nomination a eu lieu par erreur. L'assemblée aurait dû élire aux fonctions de commissaire aux comptes:

AACO, S.à r.l.

6, rue Henri Schnadt

L-2530 Luxembourg

Pour extrait conforme

Pour FRIOUL HOLDING S.A.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05953. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027169.3/550/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

LVS ULYSSE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 59.711.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00245, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(027170.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

ANNIMUPA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 51.482.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00242, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(027171.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

ARY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 51.732.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social, en date du 28 mars 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Les mandats de Marc Muller, Yvette Hamilius et Marion Muller, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2008.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2008 se compose comme suit:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
- Yvette Hamilius, avocat, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
- Marion Muller, employée, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2008 est:

- Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg Pour extrait conforme

Pour réquisition et publication

ARY HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00059. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027284.3/717/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SIMON INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 57.006.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00239, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(027172.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

BAYVEE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 73.882.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00236, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(027174.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

DUISBURG REALTY INVESTMENTS II S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 62.617.

_

Extrait des résolutions de l'assemblée générale statutaire tenue le 20 mai 2003

- 1. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venus à échéance, et ces derniers ne souhaitant pas être réélus, sont nommés administrateurs pour une durée de six ans échéant lors de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2009:
 - LUXFIDUCIA, S.à r.l., établie au 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg
 - COMEXCO INTERNATIONAL, S.à r.l., établie au 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg
 - DELPHEA, S.à r.l., établie au 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg

Est nommé commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans échéant lors de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2009, Monsieur Luc van Loey, résidant Prins Albertstraat 45, B-9100 St. Niklaas.

- 2. Les actionnaires réunis en assemblée plénière décident à l'unanimité la continuation des activités de la société en dépit de la perte de plus de trois quarts du capital social.
 - 3. Le siège social est transféré avec effet immédiat au 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA, S.à r.l. / COMEXCO INTERNATIONAL, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

M. Van Hoek / M. Van Hoek

Gérant / Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06053. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

La composition du conseil d'administration à l'issue de l'assemblée générale statutaire tenue le 20 mai 2003 et statuant sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2002 est la suivante:

- LUXFIDUCIA, S.à r.l., établie au 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, administrateur
- COMEXCO INTERNATIONAL, S.à r.l., établie au 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, administrateur

DELPHEA, S.à r.l., établie au 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, administrateur

Le commissaire aux comptes à l'issue de cette même assemblée est Monsieur Luc van Loey, résidant Prins Alberts-traat 45, B-9100 St. Niklaas.

L'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2002 est la suivante:

Bénéfice de l'exercice:11.929,60 EURPertes reportées:- 61.765,38 EURPertes à reporter à nouveau:- 49.835,78 EUR

LUXFIDUCIA, S.à r.l. / COMEXCO INTERNATIONAL, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

M. Van Hoek / M. Van Hoek

Gérant / Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06085. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(027184.3/813/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

DUISBURG REALTY INVESTMENTS II S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 62.617.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06087, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA, S.à r.l. / COMEXCO INTERNATIONAL, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

M. Van Hoek / M. Van Hoek

Gérant / Gérant

(027175.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

TRANDY PARTICIPATIONS & FINANCEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 80.849.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05347, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(027176.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

INGOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 60.296.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00232, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(027177.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

BLACK & DECKER LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 93.562.

RECTIFICATIF

Le soussigné Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg), déclare par la présente que dans le procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de la société BLACK & DECKER LIMITED LLC, reçu par son ministère en date du 25 mars 2003, non encore publié au Mémorial C, décidant entre autre le transfert du siège social de l'Etat de Delaware à L-2453 Luxembourg, 5 rue Eugène Ruppert, par erreur la dénomination dans l'article 1 de la version française a été libellée BLACK & DECKER INTERNATIONAL, S.à r.l.

Il y a donc lieu de lire conformément à la version anglaise:

«Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination BLACK & DECKER LIMITED, S.à r.l. (ci-après la Société) qui sera régie par la Loi.»

Mersch, le 2 juin 2003.

H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00397. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(027212.3/242/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

LA CHOUETTE (IMMOBILIERE) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle. R. C. Luxembourg B 65.517.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 mars 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur Claude Zimmer, licencié en droit et maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, Président
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg. Luxembourg, le 9 mai 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03227. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027178.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

MIN INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 50.412.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 mars 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Président,
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg. Luxembourg, le 9 mai 2003.

Pour extrait conforme

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03233. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027179.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

MECCARILLOS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3515 Dudelange, 80, route de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 35.515.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 15 octobre 2002 que:

- Monsieur Georges Deitz, avocat, demeurant 11, rue des Dahlias à L-1411 Luxembourg, a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur Michel Molitor, démissionnaire.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF01028. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027457.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

SKIPPER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 61.262.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 30 janvier 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président:
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement à Luxembourg;
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques et droit, demeurant professionnellement à Luxembourg;

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2003. Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03787. – Reçu 14 euros. Signature.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027180.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SECALT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 3, rue du Fort Dumoulin. R. C. Luxembourg B 4.179.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF00901, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour le Conseil d'Administration

SECALT S.A.

Signature

(027181.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

INDY HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 38.158.

DISSOLUTION

- 1. Il résulte des délibérations d'une assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 16 avril 2003 que la société à responsabilité limitée BAC MANAGEMENT, R.C.S. Luxembourg B 58.324, avec siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, liquidateur, a fait rapport sur la gestion et l'emploi des valeurs sociales et que la société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, R.C.S. Luxembourg B 29.501, avec siège à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, a été nommée commissaire-vérificateur aux termes de l'article 151 de la loi sur les sociétés commerciales.
- 2. Il résulte des délibérations d'une assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 22 avril 2003 que le rapport du commissaire-vérificateur invitant à l'adoption des comptes de liquidation au 1^{er} avril 2003 a été approuvé, que le liquidateur a reçu décharge pleine et entière, que la clôture de la liquidation a été prononcée, que la cessation définitive de la société a été constatée et que le dépôt des livres sociaux pendant une durée de cinq ans à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, a été ordonné.

Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour avis sincère et conforme

INDY HOLDING S.A. (en liquidation)

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06373. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027275.3/528/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

BRUTONHURST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 74.398.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 avril 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, Président;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg;
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques et droit, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 mai 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03783. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027182.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

ROURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 49.962.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05345, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(027183.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

HET ZONNESTELSEL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 1A, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 54.173.

Auszug des Protokolls der Jahreshauptversammlung der Anteilinhaber, 15. April 2003 um 12.00 Uhr

Beschlussfassungen

1. Annahme der Berichte des Verwaltungsrates und des Unabhängigen Wirtschaftsprüfers

Beide Berichte wurden genehmigt.

2. Annahme des Jahresabschlussberichtes per 31. Dezember 2002

Der Jahresbeschlussbericht per 31. Dezember 2002 wurde genehmigt.

3. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder

Den Mitgliedern des Verwaltungsrates wurde für das am 31. Dezember 2002 abgeschlossene Geschäftsjahr Entlastung erteilt.

4. Wahl der Verwaltungsratsmitglieder

Die folgenden Personen wurden in den Verwaltungsrat wiedergewählt, für den Zeitraum bis zur nächsten Jahreshauptversammlung:

Dr Evert K. Greup

Maître Jacques Elvinger

Herr Neil Dunn

Herr John Sutherland

5. Wahl des Unabhängigen Wirtschaftsprüfers

KPMG Audit wurde zum Wirtschaftsprüfer für das Geschäftsjahr bis zum 31. Dezember 2003 wiedergewählt.

Copie conforme

COGENT INVESTMENT OPERATIONS LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05383. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027201.3/1176/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

BRIDEL IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 62.726.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AE00735, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2002.

BRIDEL IMMO S.A.

Signature

(027229.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

BRIDEL IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 62.726.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AE00746, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2002.

BRIDEL IMMO S.A.

Signature

(027228.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

BRIDEL IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 62.726.

Le bilan au 3 avril 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AE00749, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2002.

BRIDEL IMMO S.A.

Signature

(027227.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

FILM CUISINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R. C. Luxembourg B 52.237.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00287, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE

Signature

(027511.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

FILM CUISINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R. C. Luxembourg B 52.237.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE

Signature

(027509.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

HERCULES INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 70.558.

In the year two thousand and three, on the fourth of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of HERCULES INVESTMENTS, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal, incorporated by deed enacted on the 29th of June 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 702 of the 21st of September 1999, inscribed on July 16th, 1999 at Luxembourg trade register under number 70.558.

The meeting is presided by Mr Yves Barthels, director, residing in Bereldange.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny-Rouvroy, Belgium.

The chairman requests the notary to act that:

- I.- The partner present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list. That list and a proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.
- II.- As appears from the attendance list, the 500,000 (five hundred thousand) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partner has been beforehand informed.
 - III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

To approve the transfer of 500,000 shares on the Company by HERCULES INTERNATIONAL LIMITED to HERCULES INCORPORATED.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

Sole resolution

It is resolved to approve the transfer of 500,000 (five hundred thousand) shares with a par value of EUR 100.- (one hundred euros), constituting the whole capital of HERCULES INVESTMENTS, S.à r.l., Luxembourg, afore named, by HERCULES INTERNATIONAL LIMITED, with registered office at Hercules Plaza, 1313 North Market Street, Wilmington, DE 19894-001 Delaware (USA) to HERCULES INCORPORATED, with registered office at Hercules Plaza, 1313 North Market Street, Wilmington, DE 19894-001 Delaware (USA), at the afore mentioned nominal value.

Notification

According to article 190 of the Luxembourg Companies Act as amended, HERCULES INVESTMENTS, S.à r.l., by its Board of Managers, accepts this transfer of shares and considers it as duly notified to the company, according to article 1690 of the Luxembourg «Code Civil» as amended.

The Board of Managers is here represented by Mr Yves Barthels, prenamed, by virtue of the above mentioned proxy given under private seal.

Such amendment in the partnership of HERCULES INVESTMENTS, S.à r.l. will be deposed and published at the Trade Register in accordance with article 11bis of the Luxembourg Trading Companies Law of August 10th, 1915, as amended. There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document

The document having been read to the appearing person, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the mandatory signed with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quatre avril.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée HERCULES IN-VESTMENTS, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal, inscrite le 16 juillet 1999 au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro 70.558, constituée suivant acte reçu le 29 juin 1999 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 702 du 21 septembre 1999.

L'assemblée est présidée par Monsieur Yves Barthels, directeur, demeurant à Bereldange.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny-Rouvroy, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et une procuration, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 500.000 (cinq cent mille) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

Approuver le transfert de 500.000 parts sociales de la Société de HERCULES INTERNATIONAL LIMITED à HERCULES INCORPORATED.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Résolution unique

Il est décidé d'approuver le transfert de 500.000 (cinq cent mille) parts sociales de EUR 100,- (cent Euros) chacune, constituant la totalité du capital de HERCULES INVESTMENTS, S.à r.l., Luxembourg, prédésignée, par HERCULES INTERNATIONAL LIMITED, ayant son siège social à Hercules Plaza, 1313 North Market Street, Wilmington, DE 19894-001 Delaware (USA) à HERCULES INCORPORATED, ayant son siège social à Hercules Plaza, 1313 North Market Street, Wilmington, DE 19894-001 Delaware (USA), à la valeur nominale prémentionnée.

Signification

Conformément à l'article 190 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés telle que modifiée, HERCULES INVEST-MENTS, S.à r.l., par son conseil de gérance, accepte cette cession de parts sociales et se la considère comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois telle que modifié.

Le conseil de gérance est ici représenté par Monsieur Yves Barthels, prénommé, en vertu de la procuration sous seing privé prémentionnée.

Cette modification dans le personnel des associés de HERCULES INVESTMENTS, S.à r.l. sera déposée et publiée au registre de Commerce conformément à l'article 11 bis de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: Y. Barthels, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2003, vol. 17CS, fol. 35, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2003.

J. Elvinger.

(027400.3/211/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

SELEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 49.965.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(027188.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

FISCOPAR S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 55.885.

Le siège social de la société FISCOPAR S.A. a été dénoncé avec effet immédiat, en date du 26 mai 2003.

Luxembourg, le 30 mai 2003.

Pour avis conforme

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF01017. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027251.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

STUBINEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 78.947.

In the year two thousand three, on the thirteenth day of May.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partners of STUBINEN, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, incorporated by deed enacted on the 20 of November 2000, inscribed at trade register Luxembourg section B number 78.947, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 411, p. 19689 on June 6, 2001, whose articles of association have been amended by deed enacted on December 20, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 617, p. 29580 on August 9, 2001 and by deed enacted on June 3, 2002 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1241, p. 59553 on August 23, 2002.

The meeting is presided by Mr Bruce Roe, Property Investment Principal with professional address at Times Place, 45 Pall Mall, London, United Kingdom.

The chairman appoints as secretary Mr Laurent Ricci, employee with professional address at L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, and the meeting elects as scrutineer Mr Patrick Van Hees, jurist with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

The chairman requests the notary to act that:

- I.- The partners present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes
- II.- As appears from the attendance list, the 10,080 (ten thousand eighty) shares of EUR 25.- (twenty-five euros) each, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partners have been beforehand informed.
 - III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1.- Increase of the corporate capital by an amount of EUR 125,950.- (one hundred and twenty-five thousand nine hundred and fifty euros) so as to raise it from its present amount of EUR 252,000.- (two hundred and fifty-two thousand euros) to EUR 377,950.- (three hundred and seventy-seven thousand nine hundred and fifty euros) by the issue of 5,038 (five thousand thirty-eight) new shares having a par value of EUR 25.- (twenty-five euros), by contribution in cash.
 - 2.- Subscription, intervention of the subscribers and full payment of the new shares by contribution in cash.
 - 3.- Amendment of article six of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the partners unanimously decide what follows:

First resolution

It is decided to increase the corporate capital by an amount of EUR 125,950.- (one hundred and twenty-five thousand nine hundred and fifty euros) so as to raise it from its present amount of EUR 252,000.- (two hundred and fifty-two thousand euros) to EUR 377,950.- (three hundred and seventy-seven thousand nine hundred and fifty euros) by the issue of 5,038 (five thousand thirty-eight) new shares having a par value of EUR 25.- (twenty-five euros).

Second resolution

Having stated the renunciation by Mr Gérard Becquer to his preferential right to subscribe, it is decided to admit to the subscription of the 5,038 (five thousand thirty-eight) new shares by DH REAL ESTATE NORDIC, S.à r.l.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon the prenamed subscriber, declared to subscribe to the 5,038 (five thousand thirty-eight) new shares and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of EUR 125,950.- (one hundred and twenty-five thousand nine hundred and fifty euros) as was certified to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to amend Article six of the Articles of Incorporation to read as follows:

«Art. 6. The Company's capital is set at EUR 377,950.- (three hundred and seventy-seven thousand nine hundred and fifty euros) represented by 15,118 (fifteen thousand one hundred and eighteen) shares with a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each.»

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately two thousand euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this docu-

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le treize mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée STUBINEN, S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 78.947, constituée suivant acte reçu le 20 novembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 411, p. 19689 du 6 juin 2001, dont les statuts ont été modifiés par acte reçu le 20 décembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 617, p 29580 du 9 août 2001 et par acte reçu le 3 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1241 p 59553 du 23 août 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Bruce Roe, Property Investment Principal avec adresse professionnelle à Times Place, 45 Pall Mall, Londres, Royaume Uni.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Laurent Ricci, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste avec adresse professionnelle à L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Il ressort de la liste de présence que les 10.080 (dix mille quatre-vingts) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euros), représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 125.950,- (cent vingt-cinq mille neuf cent cinquante euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 252.000,- (deux cent cinquante-deux mille euros) à EUR 377.950,- (trois cent soixante-dix-sept mille neuf cent cinquante euros) par l'émission de 5.038 (cinq mille trente-huit) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros), par apport en numéraire.
 - 2.- Souscription, intervention des souscripteurs et libération des nouvelles actions par apport en numéraire.
 - 3.- Modification afférente de l'article six des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 125.950,- (cent vingt-cinq mille neuf cent cinquante euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 252.000,- (deux cent cinquante-deux mille euros) à EUR 377.950,- (trois cent soixante-dix-sept mille neuf cent cinquante euros) par l'émission de 5.038 (cinq mille trente-huit) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros).

Deuxième résolution

Ayant constaté la renonciation par M. Gérard Becquer à son droit préférentiel de souscription, il est décidé d'admettre la souscription des 5.038 (cinq mille trente-huit) parts sociales nouvelles par DH REAL ESTATE NORDIC, S.à r.l.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite le souscripteur prédésigné a déclaré souscrire aux 5.038 (cinq mille trente-huit) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 125.950,- (cent vingt-cinq mille neuf cent cinquante euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 377.950,- (trois cent soixante-dix-sept mille neuf cent cinquante euros) divisé en 15.118 (quinze mille cent dix-huit) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, B. Roe, L. Ricci, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, vol. 139S, fol. 1, case 4. – Reçu 1.259,50 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2003. (027390.3/211/130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

J. Elvinger.

STUBINEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 78.947.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(027391.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

DYMA, DYCKERHOFF MATERIAUX ACHAT S.A., Aktiengesellschaft (in Liquidation).

Gesellschaftssitz: L-1852 Luxemburg, 2A, rue Kalchesbrück. H. R. Luxemburg B 56.090.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausend und drei, am einunddreissigsten März.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, im Amtswohnsitze zu Luxemburg.

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Gesellschafter beziehungsweise deren Vertreter der anonymen Gesellschaft DYCKERHOFF MATERIAUX ACHAT S.A., in Liquidation in Abkürzung DYMA mit Sitz zu Luxemburg.

Die Gründungsurkunde der Gesellschaft, welche von Notar Reginald Neuman, im Amtswohnsitze zu Luxemburg, am 22. August 1996 errichtet worden ist, wurde im Mémorial, Recueil C Nummer 584 vom 12. November 1996 veröffentlicht

Die Satzungen der Gesellschaft wurden abgeändert zufolge Urkunde aufgenommen durch den vorgenannten Notar, dann im Amtswohnsitze zu Luxemburg, am 19. September 1996, veröffentlicht im Mémorial, Recueil C Nummer 514 vom 28. November 1998.

Laut Urkunde des amtierenden Notars vom 17. April 2001 wurde die Gesellschaft DYCKERHOFF MATERIAUX ACHAT S.A. in Liquidation gesetzt.

Der Vorsitz der Versammlung führt Frau Cornelia Mettlen, Privatbeamtin, wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende bestellt zum Sekretär, Frau Linda Korpel, Privatbeamtin, wohnhaft in Metz, Frankreich

Die Versammlung ernennt zum Stimmzähler Frau Carine Lecoq, Privatbeamtin, wohnhaft in Arlon, Belgien.

Der Vorsitzende erstellt die Präsenzliste der anwesenden beziehungsweise vertretenen Gesellschafter und prüft die unter Privatschrift erteilten Vollmachten der vertretenen Gesellschafter.

Die als richtig bestätigte Präsenzliste und die Vollmachten, letztere von den anwesenden Personen und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleiben der gegenwärtigen Urkunde als Anlage beigebogen, um mit derselben einregistriert zu werden.

Sodann stellt der Vorsitzende fest und ersucht den amtierenden Notar zu beurkunden:

- I. Dass die Tagesordnung folgende Punkte begreift:
- 1. Beschlussfassung über die Annahme der Liquidationsbilanz, des Liquidationsberichtes und des Prüfungsberichtes des Kommissars.
 - 2. Beschlussfassung über Entlastung des Liquidators, der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars
 - 3. Beschlussfassung über den Abschluss der Liquidation.
 - 4. Bestimmung des Ortes an welchem die Geschäftsdokumente hinterlegt und aufbewahrt werden.
- II. Dass gemäss vorerwähnter Präsenzliste das gesamte Gesellschaftskapital rechtsgültig hier vertreten ist, und dass demzufolge die gegenwärtige ausserordentliche Generalversammlung über die vorliegende Tagesordnung beraten und beschliessen kann, ohne förmliche Einberufung.

Sodann stellt die Generalversammlung fest, dass sie so rechtsgültig tagt, erklärt sich mit der Ausführung des Vorsitzenden einverstanden, schreitet zur Tagesordnung und nimmt nach Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Annahme der Liquidationsbilanz, des Liquidationsberichtes und des Prüfungsberichtes des Kommissars.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst dem Liquidator, Herrn Sebastian Laus, wohnhaft in Trier, volle und uneingeschränkte Entlastung für seine Tätigkeit zu erteilen.

Die Generalversammlung beschliesst ebenfalls den Verwaltungsratmitgliedern Herrn Sebastian Laus, wohnhaft in Trier, Herrn Frank Hein, wohnhaft in Wallenborn volle und uneingeschränkte Entlastung für ihre Tätigkeit zu erteilen.

Die Generalversammlung beschliesst dem Kommisar der Liquidation, die Gesellschaft ERNST & YOUNG S.A., mit Sitz in Luxemburg volle und uneingeschränkte Entlastung für ihre Tätigkeit zu erteilen.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung stellt fest dass die Liquidation abgeschlossen ist und dass die Gesellschaft nicht mehr besteht und dass Herr Frank Hein, vorbenannt, Mandat erhält die Bankkonten der Gesellschaft abzuschliessen und etwaige andere Formalitäten zu erledigen.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst dass die Geschäftsdokumente während fünf Jahren in L-5365 Münsbach, Parc d'Activité Syrdall, 7, c/o ERNST & YOUNG aufbewahrt werden.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen am Datum wie eingangs erwähnt zu Luxemburg.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit Uns Notar vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: C. Metteln, L. Korpel, C. Lecoq, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2003, vol. 138S, fol. 73, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 14 avril 2003.

J. Elvinger.

(027359.3/211/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

AUTO-ECOLE DAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8238 Mamer, 5, rue Pierre Krier Becker.

R. C. Luxembourg B 74.679.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04347, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AUTO-ECOLE DAN S.A.

Signature

(027219.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

GUARDPLASTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 10, rue Jean Engling. R. C. Luxembourg B 79.101.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AE00766, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GUARDPLASTIC S.A.

Signature

(027226.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

GRANDS MAGASINS MONOPOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 242-248, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 4.274.

Les comptes annuels au 31 janvier 2002, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF00881, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 23 mai 2003.

Pour GRANDS MAGASINS MONOPOL S.A.

DELOITTE & TOUCHE S.A.

E. Schmit

(027462.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

BUREAU LINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 17-19, rue Sigismond. R. C. Luxembourg B 50.763.

L'an deux mille trois, le six février.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée BUREAU LINE, S.à r.l., ayant son siège social à L-2537 Luxembourg, 17-19, rue Sigismond, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 50.763, constituée suivant acte reçu en date du 5 avril 1995, publié au Mémorial C de 1995, page 16.117.

L'assemblée est composée de:

- 1.- Monsieur Antonio Sillero, commerçant, demeurant à Mondorf-les-Bains, propriétaire de cinquante (50) parts sociales de la société prédésignée BUREAU LINE, S.à r.l.
- 2.- Monsieur José Batista, commerçant, demeurant à Wormeldange, propriétaire de cinquante (50) parts sociales de la société prédésignée BUREAU LINE, S.à r.l.,

Lesquels comparants déclarent représenter l'intégralité du capital social de la société BUREAU LINE, S.à r.l. prédésignée, et requièrent le notaire instrumentant d'acter ainsi qu'il suit leurs résolutions prises à l'unanimité et sur ordre du jour conforme:

Première résolution

Les associés décident la dissolution de la société et sa mise en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

Monsieur Yves Wagner, avocat, demeurant à Luxembourg.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société lors des opérations de liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux associés, proportionnellement au nombre de leurs parts sociales.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. Silero, J. Batista, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2003, vol. 16CS, fol. 65, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2003.

J. Elvinger.

(027398.3/211/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

DH PALOS IMMOBILIEN- UND PROJECTENTWICKLUNGS, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 90.634.

In the year two thousand three, on the thirteenth day of May.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partners of DH PALOS IMMOBILIEN- UND PROJECTENTWICK-LUNGS, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, incorporated by deed enacted on the 17 of December 2002, inscribed on January 16, 2003 at trade register Luxembourg section B number 90.634, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 155 of February 14, 2003.

The meeting is presided by Mr Bruce Roe, Property Investment Principal with professional address at Times Place, 45 Pall Mall, London, United Kingdom.

The chairman appoints as secretary Mr Laurent Ricci, employee with professional address at L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, and the meeting elects as scrutineer Mr Patrick Van Hees, jurist with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

The chairman requests the notary to act that:

- I.- The sole partner present or represented and the number of shares held by him is shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.
- II.- As appears from the attendance list, the 500 (five hundred) shares of EUR 25.- (twenty-five euros) each, representing the whole capital of the company, are represented so that the sole partner exercising the powers devolved to the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the partner has been beforehand informed.
 - III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Increase of the corporate capital by an amount of EUR 30,000.- (thirty thousand euros) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros) to EUR 42,500.- (forty-two thousand five hundred euros)

dred euros) by the issue of 1,200 (one thousand two hundred) new shares having a par value of EUR 25.- (twenty-five euros), by contribution in cash.

- 2.- Subscription, intervention of the subscriber and full payment of the new shares by contribution in cash.
- 3.- Amendment of article eight of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the sole partner decides what follows:

First resolution

It is decided to increase the corporate capital by an amount of EUR 30,000.- (thirty thousand euros) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros) to EUR 42,500.- (forty-two thousand five hundred euros) by the issue of 1,200 (one thousand two hundred) new shares having a par value of EUR 25.- (twenty-five euros).

Second resolution

It is decided to admit the sole partner DH REAL ESTATE LUXEMBOURG, S.à r.l., to the subscription of the 1,200 (one thousand two hundred) new shares.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon the prenamed subscriber, declared to subscribe to the 1,200 (one thousand two hundred) new shares and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of EUR 30,000.- (thirty thousand euros) as was certified to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to amend the Article eight of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 42,500.- (forty-two thousand five hundred euros) represented by 1,700 (one thousand seven hundred) shares with a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each.»

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand and two hundred euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le treize mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée DH PALOS IM-MOBILIEN- UND PROJECTENTWICKLUNGS, S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, inscrite le 16 janvier 2003 au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 90.634, constituée suivant acte reçu le 17 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 155 du 14 février 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Bruce Roe, Property Investment Principal avec adresse professionnelle à Times Place, 45 Pall Mall, Londres, Royaume Uni.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Laurent Ricci, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste avec adresse professionnelle à L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Il ressort de la liste de présence que les 500 (cinq cents) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euros), représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'associé unique, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a préalablement été informé.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 30.000,- (trente mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) à EUR 42.500,- (quarante-deux mille cinq cents euros) par l'émission de 1.200 (mille deux cents) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros), par apport en numéraire.
 - 2.- Souscription, intervention des souscripteurs et libération des nouvelles actions par apport en numéraire.
 - 3.- Modification afférente de l'article huit des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé unique décide ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 30.000,- (trente mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) à EUR 42.500,- (quarante-deux mille cinq cents euros) par l'émission de 1.200 (mille deux cents) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros).

Deuxième résolution

Il est décidé d'admettre l'associé unique, DH REAL ESTATE LUXEMBOURG, S.à r.l., prénommé, à la souscription des 1.200 (mille deux cents) parts sociales nouvelles:

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite le souscripteur prédésigné, a déclaré souscrire aux 1.200 (mille deux cents) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 30.000,- (trente mille euros) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article huit des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 42.500,- (quarante-deux mille cinq cents euros) divisé en 1.700 (mille sept cents) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: B. Roe, L. Ricci, P. Van Hees, J. Elvinger.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, vol. 139S, fol. 1, case 5. – Reçu 300 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(027385.3/211/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

DH PALOS IMMOBILIEN- UND PROJECTENTWICKLUNGS, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 90.634.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

J. Elvinger.

(027388.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

CMT, CONSULTING, MANAGEMENT AND TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1937 Luxembourg, 5, rue Auguste Liesch. R. C. Luxembourg B 70.366.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2003, réf. LSO-AE05357, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

(027449.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

LAPPERRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 49, rue Zénon Bernard.

R. C. Luxembourg B 54.010.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AE00801, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alzingen, le 4 juin 2003. Signature.

(027259.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

LAPPERRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 49, rue Zénon Bernard. R. C. Luxembourg B 54.010.

_

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 2 mai 2003

Après avoir examiné les comptes annuels au 31 mars 2003, l'assemblée entend le rapport du conseil d'administration ainsi que le rapport du commissaire aux comptes et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1) Les rapports du conseil d'administration ainsi que du commissaire aux comptes sont acceptés.
- 2) Le bilan et compte Pertes et Profits au 31 mars sont approuvés.
- 3) L'assemblée décide que:
- le bénéfice s'élevant à EUR 99.882,62 est reporté à nouveau
- 4) L'assemblée donne décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour leurs mandats respectifs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / le Secrétaire / le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00803. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027260.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

IMMOBILIERE BOEVER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2262 Luxembourg, 20, rue Adolphe Omlor.

R. C. Luxembourg B 33.143.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AE00396, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003. (027254.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Signature.

SSCC LUX VII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: 20.323.800,- EUR.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 89.727.

En date du 18 avril 2003, ont démissionné de leur mandat de gérant de la société SSCC LUX VII, S.à r.l., avec effet immédiat:

- Monsieur Edwind Goffard, né le 30 octobre 1963 à Ukkel (Belgique), demeurant au 30, rue de la Boëtie, F-75008 Paris,
- Monsieur Emmanuel Cool, né le 12 août 1949 à Hamme (Belgique), demeurant au 19, rue de Douvrain, B-7011 Ghlin.

En date du 15 mai 2003, Monsieur Enrique Arias Moreno, demeurant P.I. La Torrecilla, Avda. La Torrecilla, s/n, SP-14013 Cordoba a démissionné de son mandat de gérant de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06461. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027344.3/581/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

GREAT MOUNTAIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 62.402.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social, en date du 14 mai 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux compte pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Les mandats de Marc Muller, Pascale Loewen et Marion Muller, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2007.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2007 se compose comme suit:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
- Pascale Loewen, employée, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
- Marion Muller, employée, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2007 est:

- Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg Pour extrait conforme

Pour réquisition et publication

GREAT MOUNTAIN S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00063. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027287.3/717/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

RAVENAL TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 63.240.

Extrait des résolutions adoptées en date du 30 avril 2003, lors de la réunion du Conseil d'Administration de la société

La démission de Yvette Hamilius en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg, a été cooptée en son remplacement. Cette cooptation sera soumise aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale.

Le Conseil d'Administration sera dorénavant composé comme suit:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
- Marion Muller, employée, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
- Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg Pour publication et réquisition

RAVENEL TRUST S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00058. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027281.3/717/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

VERGER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 39.325.

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 2 avril 2002,

a été nommée nouveau Commissaire aux comptes en remplacement de l'ancien Commissaire aux Comptes: EURAUDITS, S.à r.l., 16, allée Marconi, Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE03044. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027530.3/504/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

IMMOBILIERE COMETE, S.à r.I., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 23.798.

Le rapport annuel au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06199, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2003.

Pour la Société

IMMOBILIERE COMETE, S.à r.l.

Signature

(027255.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

IMMOBILIERE COMETE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 23.798.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 mai 2003

En date du 5 mai, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

De donner décharge pleine et entière aux gérants pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2002.

D'appeler Monsieur Pierre-Louis Colette aux fonctions de gérant à la date du 5 mai 2003, en remplacement de Monsieur Hilbert.

Luxembourg, le 9 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil des gérants

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06202. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027253.3/005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

ESTRELLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.

R. C. Luxembourg B 45.449.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social, en date du 29 avril 2003

Les comptes clôturés au 30 juin 2002 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 30 juin 2002.

La cooptation de Pascale Loewen en tant qu'administrateur a été ratifiée. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale se prononçant sur les comptes clôturés au 30 juin 2008.

Les mandats de Marc Muller, Ernst Nigg et Pascale Loewen, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 30 juin 2008.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 30 juin 2008 se compose comme suit:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
- Ernst Nigg, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Lettstrasse2, FL-9490 Vaduz
- Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 30 juin 2008 est:
- Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg Pour extrait conforme

Pour réquisition et publication

ESTRELLA S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00065. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027289.3/717/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SOMMELIER-CONSEIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7620 Larochette, 62, rue de Mersch.

R. C. Luxembourg B 34.098.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AE00804, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alzingen, le 4 juin 2003.

Signature.

(027257.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

BUSINESS INVEST GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 27, rue du Bourgrund.

R. C. Luxembourg B 26.759.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00688, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 4 juin 2003.

Signature.

(027261.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

BUSINESS INVEST GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 27, rue du Bourgrund. R. C. Luxembourg B 26.759.

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires pour l'exercice 2001, tenue en date du 21 octobre 2002 à Esch-sur-Alzette, 27, rue du Bourgrund

L'assemblée débute à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Patrick Meskens, administrateur de sociétés, demeurant à Mondercange.

Le président procède à la constitution du bureau et désigne comme secrétaire, Monsieur Serge Warnier, employé privé, demeurant à Blegny (Belgique);

et comme scrutateur, Madame Jeanne Meskens-Hermes, sans état, demeurant à Mondercange.

Le président constate qu'il appert, de la liste de présence des actions déposées en vue de ladite assemblée, que les nonante (90) actions, représentant l'intégralité du capital social entièrement libéré, sont réunies par les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée générale annuelle, de sorte que cette dernière peut décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

Les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu parfaitement connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ordre du jour:

- 1) Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2001;
- 2) Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2001;
- 3) Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
- 4) Décharge aux administrateurs, au commissaire aux comptes et au chargé de la gestion journalière;
- 5) Répartition du résultat de l'exercice 2001.

Après avoir pris connaissance du rapport verbal du conseil d'administration, du rapport écrit du commissaire aux comptes et des comptes annuels, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Le rapport des administrateurs sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2001 est adopté.

Deuxième résolution

Le rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2001 est adopté.

Troisième résolution

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 sont approuvés.

Quatrième résolution

Il est accordé décharge aux administrateurs, au commissaire aux comptes et au chargé de la gestion journalière, sans restriction ni réserve.

Cinquième résolution

Il est décidé de reporter le résultat à nouveau.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président déclare la séance levée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée après lecture du procèsverbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur. Esch-sur-Alzette, le 21 octobre 2002.

Signature / Signature / Signature

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00690. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027263.2//46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

WEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 44.594.

Le siège social sis à L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte-Croix est dénoncé avec effet immédiat. (Suivant convention de domiciliation du 29 mai 2001)

En conséquence, la société susvisée n'a plus son siège social à cette adresse.

Luxembourg, le 7 mai 2003.

Signature

Le Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03905. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(027273.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

WEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 44.594.

- Monsieur Patrick Marchal, employé privé, demeurant professionnellement 4, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg, démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur de la société WEST HOLDING S.A.

- Monsieur Pierre Fontaine, employé privé, demeurant professionnellement 4, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg, démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur de la société WEST HOLDING S.A.

Luxembourg, le 7 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03906. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(027272.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

WEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 44.594.

Monsieur Robert Elvinger, expert-comptable, demeurant professionnellement 4, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg, démissionne, avec effet immédiat, de son poste de commissaire aux comptes de la société anonyme WEST HOLDING S.A.

Luxembourg, le 7 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03907. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(027271.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange